

montrer cette lettre qui est un véritable acte d'accusation, que je compléterai en lui racontant tout ce que je sais sur les événements.

— Et la confiance de M. Savaron dans votre loyauté, dit Thérèse, lui sera un garant de la sincérité de la confession de cette malheureuse Charlotte. Il eût pu sans cela en douter, et c'est pourquoi j'avais jusqu'à présent hésité à mettre cette lettre sous ses yeux.

— Quand voulez-vous que nous agissions demanda Jacques.

— Mais, répondit Thérèse, cette exécution étant nécessaire, il me semble que le mieux est de la différer le moins possible.

— Eh bien, reprit le jeune homme, allons donc de suite trouver votre grand-père, qui se trouve seul en ce moment, car je viens d'apercevoir le Godelaine qui sortait de l'hôtel.

Ils trouvèrent le vieillard dans son cabinet. Il paraissait mécontent, préoccupé, et leur apprit que Godelaine venait de lui annoncer une grosse perte d'argent subie par le Crédit rural, dans une affaire à laquelle lui, Savaron, avait voulu autrefois s'opposer et qui avait été traitée sans son assentiment.

— C'est une affaire dans laquelle figuraient des noms tarés, dit-il, des personnalités peu honorables, et je ne peux comprendre que Godelaine ait eu la légèreté, malgré les avertissements que je lui avais donnés, de mêler à ces noms-là mon nom et le sien et de compromettre dans une opération douteuse la réputation de l'établissement qu'il dirige.

— Cet événement, s'empressa de dire Jacques, a sans doute ébranlé la confiance que vous aviez dans le directeur du Crédit rural ?

— Envers tout autre, en effet, répondit Savaron, je ne pourrais plus avoir après cela la même confiance que par le passé, mais je ne peux oublier, ajouta-t-il en regardant Thérèse, le service qu'on m'a rendu en me faisant retrouver ma chère fille.

Le jeune homme et la jeune fille échangèrent un regard.

— Parlez, Jacques, dit Thérèse, exposez à mon grand-père ce que nous avons à lui dire. Étonné de ces paroles, M. Savaron se tourna vers Jacques Chabot.

— Qu'y a-t-il donc, mon cher ami ?

Jacques prit la parole.

— Monsieur, dit-il, nous venions vous trouver, votre petite-fille et moi, pour vous entretenir d'un grave sujet ; pour vous faire connaître la vérité sur l'homme dont vous-même parliez tout à l'heure.

— Godelaine ?

— Oui, monsieur. Vous connaissez mal cet homme, il vous a toujours trompé, il est indigne de votre estime, de votre amitié, de votre confiance.

— Oui, grand-père, dit Thérèse, ce que Jacques vous dit là est absolument vrai.

M. Savaron semblait stupéfait d'entendre parler ainsi sa petite-fille et son futur gendre.

— Voyons, mes enfants, êtes-vous bien sûrs de ce que vous dites là ? Qu'avez-vous donc découvert contre ce malheureux Godelaine ?

— Écoutez moi, monsieur Savaron, dit Jacques. Je vais vous exposer dans tous leurs détails les soupçons que j'ai conçus depuis longtemps contre cet homme.

Et longuement il raconta la véritable histoire de Charlotte Gibert, la part prise par Godelaine aux événements et comment, après avoir trompé M. Savaron, il avait trahi sa propre complice en faisant retomber sur elle toute la responsabilité et tout le châtement de la faute qu'elle n'avait commise qu'à son instigation.

Au cours de ce récit, M. Savaron ne pouvait retenir de temps en temps une exclamation de surprise.

Quand Jacques eut terminé :

— Tout cela, dit le vieillard, paraît fort plausible, mon cher Jacques ; mais ainsi que vous le disiez vous-même en commençant, tout cela ne repose que sur des soupçons. En conscience, doivent-ils entraîner une condamnation ? Vos déductions, sans doute, sont très logiques, les faits tels que vous les expliquez s'enchaînent parfaitement, cette triste